



CARTE SANTE

Durée maximum du séjour	60 jours
Territorialité	Monde entier
Domicile de l'assuré	Union Européenne
Prime minimum par personne	25 €
Age limite, au-delà nous consulter	75 ans

Frais médicaux - Assistance - Rapatriement

- Prise en charge ou remboursement des frais médicaux à concurrence de 500.000 €, sans franchise
 - **directement** en cas d'hospitalisation
 - au retour de l'assuré et **sans intervention de la Sécurité Sociale** pour les autres frais de santé
 - Remboursement des soins dentaires d'urgence à concurrence de 70% des frais réels, plafonné à 250 €
- Rapatriement sanitaire par le centre d'assistance
- Prise en charge d'un titre de transport Aller Retour et des frais de séjour pour un proche, en cas d'hospitalisation de l'assuré
- Mise à disposition de l'assuré d'un titre de transport Retour, en cas de décès d'un parent proche
- Retour accompagné des enfants
- Rapatriement du corps en cas de décès
- Frais d'un homme de loi à concurrence de 3.000 €
- Avance de la caution pénale à hauteur de 7.500 €
- Avance de fonds à concurrence de 500 €, en cas de perte ou vol de mode de paiement, de passeport
- Frais de recherche et de secours à concurrence de 4.000 €

Responsabilité Civile, vie privée

- Dommages corporels 4.500.000 €, dommages matériels 450.000 €, franchise 80 €.

Tarifs

Junior de moins de 25 ans : 3,5 € par jour
Adulte de moins de 65 ans : 4,5 € par jour
Senior de moins de 75 ans : 5,5 € par jour
Les juniors accompagnant 2 adultes ou 2 seniors, ne paient que 2,5 € par jour